

«Le droit de la mer permet de déterminer le régime juridique applicable aux différents espaces maritimes, de procéder à leur délimitation, et de déterminer les droits et devoirs des Etats dans ces espaces. Les Etats souverains ayant progressivement cherché à étendre leur emprise sur des zones de plus en plus éloignées de leurs côtes, le droit de la mer se trouve aujourd'hui au centre d'enjeux géopolitiques qui impliquent son adaptation constante. Des origines coutumières aux dernières jurisprudences, en passant par la Convention de Montego Bay qui définit précisément le cadre juridique dans lequel doivent s'inscrire les activités menées dans les mers et les océans, cette formation permet de comprendre la philosophie d'un cadre juridique évolutif afin de mieux appréhender les enjeux actuels et futurs.»

PUBLIC :

Tout acteur professionnel ou individu susceptible de faire usage de connaissances en droit de la mer pour orienter une étude ou une prise de décision.

OBJECTIF :

- Définir et distinguer les différents espaces maritimes et méthodes de délimitation
- Identifier, interpréter et expliquer les règles juridiques applicables à chacun, ainsi que les compétences des Etats relatives aux activités qui y sont menées
- Analyser les enjeux liés aux contentieux de délimitation maritime ou aux conflits de compétence en mer et évaluer la manière dont les Etats peuvent régler leurs différends.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Chacune des 5 séquences du cours propose une vidéo introductive suivie d'un document de cours scénarisé et illustré de manière à favoriser les apprentissages. Chaque séquence fait aussi l'objet d'un questionnaire en ligne visant à aider le stagiaire à autoévaluer sa connaissance et compréhension de la séquence. Un forum pédagogique permet des échanges entre les stagiaires et le formateur.

THEMATIQUES ABORDEES :

- Définition et évolution du droit de la mer
- Les espaces maritimes sous souveraineté de l'Etat côtier
- Les espaces maritimes où l'Etat côtier n'exerce que des compétences limitées
- Les espaces maritimes internationalisés
- Le règlement des différends en droit de la mer

RYTHME PRECONISE :

Entre 3h et 4h par semaine

LIEU :

A distance

FORMATEUR :

Valérie BORE EVENO, Maître de conférences en droit public à l'Université de Nantes



Tarif plein : 430 €
Tarif étudiants, doctorants: 122 €
Tarif membres de l'IUML*: 122 €
Inscriptions groupées ou conventionnées : [nous contacter](#)



13 NOV 18

Prochaine session



DURÉE

21h sur 6 semaines

Disponibilité des contenus :
3 mois



PRÉREQUIS

Des notions en droit international public peuvent faciliter la compréhension du cours.



VALIDATION

L'assiduité à cette formation et l'accomplissement de l'ensemble des activités proposées donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

[Pour en savoir plus \(ECTS/demande d'admission en Master,...\)](#)

Inscription via [UN e-SEA / contact.unesea@univ-nantes.fr](#)

Ref. FC_1001_fr
MAJ: 17/09/2018

